

CONVENTION COLLECTIVE FHL

Pas de signature sans revalorisation !

Après des décennies de lutte pour la revalorisation des carrières,
Après des mois de négociations entre syndicats et FHL sur le calcul de l'enveloppe globale,
Après la transposition de la revalorisation des carrières auprès de la Fonction publique depuis 2015,
Après avoir trainé en longueur inutilement les revendications légitimes des salariés,

La FHL a daigné faire la proposition suivante :

- Faire retarder la revalorisation des carrières jusqu'au moins 2018
- Reléguer le calcul de l'enveloppe globale de la Fonction publique à une tierce partie
- Verser seulement une partie des éléments financiers qui sont dus aux salariés
 - une prime unique de 0,9%
 - une augmentation provisoire de la valeur du point indiciaire de 2,2% uniquement pour les années 2016 et 2017

Tous les salariés du secteur hospitalier, à travers leurs représentants élus OGBL et LCGB, se sont exprimés lors de réunions de délégués ces derniers jours.

La proposition de la FHL a été rejetée avec une majorité écrasante !

Les salariés ne se laissent pas jeter de la poudre aux yeux ! Ils ont compris que ce « geste fort » de la FHL constitue uniquement une toute petite partie de l'enveloppe globale qui nous est due de toute façon !

NON à une augmentation PROVISoire de la valeur du point indiciaire !

NON à une fragmentation de l'enveloppe globale due !

NON à une rémunération selon fonctions !

OUI à la revalorisation des carrières immédiate !

OUI au maintien de notre autonomie tarifaire !

OUI à la mobilisation commune avec nos collègues de la CCT SAS !

L'OGBL et le LCGB revendiquent sans tarder la revalorisation des professions de santé et socio-éducatives, ainsi que le respect pur et simple de l'article 28 de notre CCT FHL qui prévoit la même enveloppe de la Fonction publique pour la CCT FHL !

La campagne de mobilisation pour les carrières continue ! Des actions syndicales communes auront lieu sous peu.

Tenez-vous prêt, nous comptons sur votre soutien!